

PDALPD - Les besoins en logement des personnes les plus défavorisées

Tableau de bord trimestriel n° 15 - 3^{ème} trimestre 2012 - mis à jour le 3/12/2012

	Loir-et-Cher					Arrondissement			Sources	Commentaire
	Nombre	Variation				Blois	Romorantin	Vendôme		
		par rapport au trimestre précédent		par rapport au même trimestre de l'année précédente		Nombre	Nombre	Nombre		
Les personnes dépourvues de logement										
Nb de personnes en hébergement d'urgence	189	- 12,1 %	↘	- 7,4 %	↘	104	13	72	ASLD - CCAS - CIAS	21 personnes accueillies à l'abri de nuit pour la première fois.
Nb de nuitées en hébergement d'urgence	4 597	- 4,5 %	↘	+ 14,9 %	↗	3 071	104	1 422	ASLD - CCAS - CIAS	Une nuitée comptée par ménage quelque soit le nombre de personnes composant le ménage
Nb de personnes hébergées à l'hôtel en situation d'urgence	54	+ 35 %	↗↗	+ 134,8 %	↗↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	Sont inclus les primo-arrivants
Nb de nuitées d'hôtel	321	+ 311,5 %	↗↗↗	+ 245,2 %	↗↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	
Nb d'appels au 115 pour lesquels aucune réponse n'a pu être apportée faute de places ou de réponses adaptées sur le secteur géographique	209	- 5 %	↘	24,4 %	↗↗				ASLD	Sur un total de 368 demandes d'hébergement d'urgence
Les personnes en structure d'hébergement ou en logement d'insertion										
Nb de ménages entrés en CHRS dont femmes victimes de violences	37 5	+ 37 % -	↗↗ →	+ 32,1 % -	↗↗				DDCSPP - CHRS	55 personnes entrées
Nb de demandes refusées faute de places disponibles en CHRS	35	- 32,7 %	↘↘	+ 150 %	↗↗↗				DDCSPP - CHRS	Une personne peut formuler plusieurs demandes Doublons possibles Lataste / Astrolabe
Part des sortants de CHRS accédant à un logement autonome ou adapté	44 %	- 8,7 points	↘	- 35,9 points	↘↘				DDCSPP - CHRS	La situation logement à la sortie n'est pas toujours connue
Nb de jeunes entrés dans l'urgence en FJT - résidences sociales	14	+ 16,7 %	↗	- 30 %	↘↘	6	3	5	FJT	Très forte hausse du nombre total d'entrants en FJT ce trimestre (+ 29 % par rapport au 3 ^e trimestre 2011)
Nb de jeunes en situation d'urgence et refusés en FJT faute de places disponibles	nd	nd	nd	nd	-	nd	2	2	FJT	
Les personnes confrontées à des difficultés sociales et financières										
Difficultés d'accès										
Nb de dossiers en attente anormalement longue parmi les demandes de logement social dont en situation prioritaire	nd 4	nd -	→	nd nd					DDCSPP (NUD)	Les données relatives à la demande de logement social issues du Numéro unique départemental ne sont pas disponibles depuis avril 2011
Nb de demandes de logement HLM concernant des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % des plafonds HLM Part dans le total des demandes (pour lesquelles le revenu est connu)	720 72,7 %	+ 3,3 % + 3,4 points	↗ ↗	- 6,9 % nd	↘ -	455 72,6 %	136 73,1 %	129 72,5 %	Bailleurs sociaux	Données disponibles pour deux bailleurs (hors doublons) La demande de logement recule de 1,5 % ce trimestre 46 % des demandeurs ont un revenu inférieur à 30 % des plafonds.
Nb de ménages aidés par le FSL pour l'accès	184	- 6,1 %	↘	- 9,4 %	↘	87	45	43	Conseil général	Le canton de résidence du demandeur est connu et non celui d'installation. Les demandes extérieures au département sont comptabilisées dans le total Loir-et-Cher
Nb de ménages reconnus prioritaires par la Commission de médiation	8	-	↗	-	↗				DDCSPP	Commission réunie 2 fois au cours du trimestre
Difficultés de maintien dans le logement occupé										
Nb de locataires ayant un impayé de loyer de 3 mois et plus dans le parc public (et proportion de locataires concernés)	1 244 (9,5 %)	- 2,7 %	↘	+ 12,4 %	↗	621 (9,4 %)	331 (10,3 %)	292 (9,1 %)	Bailleurs sociaux	Données TDLH et Loir-et-Cher Logement
Nb de ménages aidés par le FSL pour le maintien	36	- 37,9 %	↘↘	- 32,1 %	↘↘	24	10	2	Conseil général	
Les personnes menacées d'expulsion (impayés de loyer, troubles, récupération du logement en fin de bail)										
Nb de commandements de quitter les lieux	68	+ 23,6 %	↗↗	+ 6,3 %	↗	30	23	15	Préfecture	
Nb de concours de la force publique accordés	44	ns	ns	- 10,2 %	↘	32	3	9	Préfecture	

Légende : → Evolution comprise entre - 3 % et 3 % ; ↗ Evolution positive > 3 % ; ↗↗ Evolution positive > 20 % ; ↗↗↗ Evolution positive > 50 % ; ↘ Evolution négative > - 3 % ; ↘↘ Evolution négative > - 20 % ; ↘↘↘ Evolution négative > - 50 %
nd : non disponible ; ns : non significatif NB : une même personne peut avoir bénéficié de plusieurs dispositifs au cours du trimestre et être comptabilisée plusieurs fois

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général et de l'Etat